

Sainte-Anastasie sur Issole



BULLETIN MUNICIPAL

MAI 2014

N°280

LE MOT DU MAIRE

Depuis longtemps nous avons entrepris, touche par touche, la modification de la sacro-sainte organisation des festivités de la St Just. En résumé, il s'agissait de rapatrier de la Place de la Gare, vers le centre du village, tout ce qui pouvait l'être.

Mais encore fallait-il procéder à des acquisitions foncières, à des travaux relativement importants tels que ceux de la Place de la Mairie, et éprouver une vraie volonté partagée.

Aujourd'hui, ceci étant acquis, rien ne s'oppose plus à ce transfert destiné à rendre la fête aux habitants du village à proximité du centre ancien, afin d'en faire la fête de tous, sans contraindre par exemple les commerçants à tirer leurs volets.

En remontant un peu l'histoire, nous avons ainsi voulu redonner à chaque jeune ou plus ancien le même goût d'une fête unique « pour tous ».

Enfin, compte tenu de l'absence encore inexpliquée de notre Président du Comité des Fêtes, ce seront cette année les élus qui prendront de A à Z cette organisation en main.

Avec les associations du village nous vous invitons, tous ainsi que vos parents et amis, à participer à ces nouvelles festivités du village.

Et que vive la fête !

Je vous en remercie.

Jean-Pierre MORIN



E-mail : s.anastasio@wanadoo.fr site : www.ste-anastasio.fr

**LE NOUVEAU CONSEIL
MUNICIPAL DE STE
ANASTASIE SUR ISSOLE**



Jean-Pierre MORIN
Maire



Marcel LEPAGE
1er Adjoint

Urbanisme
Prévisions
budgétaires
Contentieux



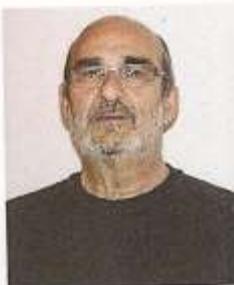
Eliette BERTHET
2ème Adjoint

Affaires sociales
C.C.A.S.
Ecoles



Alexandre ISTRIA
3ème Adjoint

Gestion des réseaux
Sécurité des
bâtiments publics
Cimetière



J-Claude DUCHEMIN
4ème Adjoint

Jeunesse, Sports et
Associations
Suivi des procédures
de marchés publics
Mariages



Catherine SABATIER
5ème Adjoint

Manifestations
culturelles
Gestion de la salle
Garnier



Jean-Marie ROY



Patrick CHAUSSIN



Marie-Anne LEPAGE



Jean-Louis DUBOIS



Sylvie BOURGUET



Francine CLERC



Jacqueline CHERPIN



Michel BERENGER



Sabrina FAVRY



Ghislaine ABERT



Thierry BAUDU



Stéphanie AILLAUD-GHIGLIONE



Christian TALLEU

Compte rendu du Conseil Municipal en date du 28 mai 2014

Délibération n°2014/30 : Demande de subvention au Conseil Général pour le feu d'artifice (animation rurale)

Le Conseil Municipal sollicite du Conseil Général une subvention afin d'organiser le feu d'artifice 2014.
Plan de financement : Montant du projet : 2 208 € HT, Subvention espérée du Conseil Général : 1 500 €, Autofinancement : 708 €. Adopté à l'unanimité.

Délibération n°2014/32 : Demande d'étude de rénovation intérieure de l'église au CAUE

M. le Maire propose de solliciter le concours du CAUE du Var afin d'engager une procédure de restauration intérieure de l'église. Ces travaux ne pourront être entrepris qu'après avis de l'évêché et après obtention des financements pouvant couvrir ces travaux patrimoniaux. Adopté à l'unanimité.

Délibération n°2014/33 : Désignation d'un mandataire de la collectivité au sein de la SPL "INGENIERIE DEPARTEMENTALE 83"

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de désigner M. DUCHEMIN Jean-Claude représentant de la Commune dans les instances de la SPL "Ingénierie Départementale 83"

Délibération n°2014/31 : Les rythmes scolaires - choix d'un prestataire

Rythmes scolaires et nouvelles activités périscolaires

Le Maire indique au conseil municipal qu'il y a lieu de se prononcer sur les conséquences communales de l'entrée en vigueur à la rentrée 2014 de la réforme des rythmes scolaires.

En effet bien que l'organisation par la commune des temps périscolaires ne soit pas obligatoire, celle-ci semble assez incontournable.

Or, depuis le 1er texte gouvernemental, au printemps 2013, de nombreuses modifications sont intervenues, le plus souvent sous la pression des parents, des syndicats ou des élus.

A Ste Anastasie dès la parution du 1er texte une large concertation a été engagée et une information a été régulièrement diffusée (conseils d'écoles, associations, conseils municipaux, services de l'État et de l'Éducation Nationale).

Dans un premier temps la mise en place des objectifs fixés par le décret s'est avérée totalement incompatible avec les moyens de la commune (moyens en personnel, locaux, installations sportives, responsabilités et coûts).

Puis au fil des mois quelques aménagements ministériels ont permis d'entrer dans une phase plus réaliste.

Un premier travail d'analyse a été, à la fin de 2013, réalisé par la nouvelle association des parents d'élèves de Ste-Anastasie et des consultations plus précises ont été poursuivies entre la commune et la commission extra municipale des sports et des loisirs. Toutefois en ce qui concerne cette dernière, il s'est vite avéré que les objectifs réglementaires étaient irréalisables par le seul monde associatif compte tenu de ses moyens humains et matériels mobilisables en des temps aussi brefs et en des lieux trop distants les uns des autres.

En avril 2014 a été créée, conformément aux engagements de la commune, une nouvelle commission extra municipale des associations incluant l'APESA.

Là encore la commission rencontrait les mêmes difficultés en dépit d'une bonne volonté partagée.

Dès cet instant, la concertation était poursuivie de manière plus active entre l'APESA et la commune. Cette phase aboutissait rapidement à l'ébauche de deux propositions, l'une faite par l'APESA, l'autre par la commune. Ce travail a été ponctué de réunions régulières.

Lors de la dernière de celles-ci, il était convenu d'un commun accord de caler les nouvelles NAP sur le dernier décret ministériel permettant de regrouper ces activités scolaires le vendredi après midi.

Vu le projet APESA :

Ce projet présenté a été élaboré à partir du décret ministériel initial et précise qu'il peut être adapté à la nouvelle proposition des rythmes scolaires.

Les activités proposées seraient assurées par des intervenants recrutés en qualité de vacataires sur la base de 25 € net de l'heure.

Le périmètre du projet APESA

Le projet concerne le groupe scolaire de Sainte-Anastasie-sur-Issole, établissement public comprenant deux classes de maternelle et cinq classes d'élémentaire. Il sera dispensé dans l'école et la salle du Dojo.

Le public concerné

Le groupe scolaire accueillera 153 élèves à la rentrée 2014 répartis comme suit :

- niveau maternelle : enfants entre trois et six ans 48 élèves
- niveau primaire : enfants entre six et douze ans 105 élèves

Le rôle du coordinateur de projet

- Vérifier la présence des intervenants ; -Vérifier la présence des élèves grâce à des feuilles d'appel ; -Aider les élèves à se rendre dans leur groupe ; -Remplacer un intervenant absent.

Les modalités d'inscription aux activités

Pour cette première année, l'APESA propose de mettre en place des activités pour une période de sept semaines. Le contenu des activités tient compte du cycle de scolarisation.

Un dossier d'inscription sera proposé aux familles. Elles devront inscrire leur(s) enfant(s) pour le trimestre. Elles auront le choix sur le nombre de jours de présence dans la semaine et le type d'activité.

A cela, un règlement intérieur sera joint, il rappellera le caractère non obligatoire de ces activités. Mais, en cas d'inscription, l'enfant sera tenu de venir aux activités.

Enfin, une décharge de responsabilité sera demandée aux familles lorsque celles-ci viendront récupérer leurs enfants avant 16H30, alors qu'ils sont inscrits pour les activités périscolaires.

Lors des réunions du comité de pilotage, un bilan sera effectué et en fonction de celui-ci, la périodicité des activités pourra alors être modifiée.

Les activités proposées par la commune de 15H30 à 16H30 seront payantes.

Les activités seront proposées aux élèves en fonction de leur cycle scolaire.

Les périodes concernées par le projet APESA

Le projet APESA comprend les périodes suivantes : lundi, mardi, jeudi, vendredi de 15H30 à 16H30

A partir de 16H30 et jusqu'à 18H00, la garderie est assurée aux tarifs habituels, soit 1 € par jour.

A la rentrée scolaire 2014, le besoin répertorié concerne le mercredi à partir de 11H30 pour une majorité d'enfants. Une garderie est prévue de 11H30 à 13H00 pour les parents qui travaillent. Les enfants seront surveillés par deux agents municipaux du service scolaire.

Les objectifs éducatifs du projet APESA

-Favoriser l'épanouissement de l'enfant en répondant au mieux à ses besoins ;

-Respecter les rythmes de l'enfant ; -Permettre aux enfants d'acquérir une plus grande autonomie ; -Accompagner l'enfant dans son apprentissage de la vie collective et citoyenne ; -Favoriser une relation de confiance et constructive entre les parents et les partenaires du projet APESA.

Le contenu des activités du projet est construit par les intervenants avec l'aide et les propositions des membres de l'APESA. L'apprentissage se fait par d'autres axes plus ludiques, moins théoriques que sur le temps scolaire.

Les activités à destination des élèves de cycle 1 (maternelle)

Les élèves seront pris en charge par les deux employées municipales en charge des classes de maternelle : Mme Christine CECINI et Mme Jennifer PES.

Exemples d'activités : éveil musical, jardinage, peinture, création manuelle, jeux chantés, jeux de société, jeux sportifs, parcours moteurs, ateliers culinaires, jeux symboliques, baby gym, bibliothèque, lecture de contes.

Les activités à destination des élèves des cycles 2 et 3 (élémentaire)

Initiation à l'anglais, jeux de stratégie, chorale, création artistique, jardinage, art thérapie, initiation foot, judo, yoga et application de méthodes psychocorporelles.

L'évaluation du projet

Le projet sera évalué lors de chaque comité de pilotage. Cela permettra de vérifier la pertinence des choix et des intervenants : cycle de 7 semaines pour chaque activité, contenu adapté à l'âge des enfants...

Les indicateurs quantitatifs de l'évaluation : nombre d'enfants inscrits, taux de fréquentation, nombre d'enfants souhaitant revenir dans une activité en fin de cycle de 7 semaines.

Les indicateurs qualitatifs de l'évaluation : évolution de l'enfant, relations au sein du groupe, relations avec les intervenants, intégration des règles, la qualité de l'écoute, de l'attention et de la compréhension, le degré et la qualité de la participation, le degré de satisfaction des élèves.

Les outils de l'évaluation : tableaux de présence et de participation, cahier de bord, questionnaire de satisfaction.

Vu le projet communal

1. L'organisation des rythmes scolaires serait définie en conseil d'écoles.

Les NAP se caleraient sur le nouveau décret ministériel comme suit :

- lundi, mardi, jeudi aux horaires actuels avec sortie des classes à 16h30
- mercredi et vendredi matin cours de 8h30 à 12h00
- vendredi après midi temps périscolaire (NAP) de 13h30 à 16h30 avec animation par ODEL VAR
- la garderie de 16h30 à 18h serait maintenue aux conditions actuelles

- à la demande de l'APESA il est proposé d'ouvrir le restaurant scolaire pour les élèves qui le souhaiteraient le mercredi midi
- à ce stade il n'était donc pas envisagé de signer un PEDT

Depuis la dernière réunion avec l'APESA celle-ci comme la commune a poursuivi l'élaboration de leur projet. Pour la commune le projet de l'Odel var peut être énoncé de la manière suivante :

- mettre en place des activités pédagogiques (artistes et sportives) qui seraient assurées dans des conditions optimales de sécurité. Ces activités seraient complémentaires donc plus économes en terme de personnel commun avec la commune de Forcalqueiret.

- Les familles devraient s'engager si possible à l'année ce qui semble conforme à l'intérêt pédagogique sans lequel il serait difficile de gérer en terme de groupe d'enfants ainsi qu'en terme de sécurité.

L'Odel pourrait, dans ce cadre conventionnel, recruter localement des employés qualifiés notamment dans le monde associatif.

La validation de ce projet permettrait à la commune de revenir sur son intention initiale de ne pas signer de PEDT avec l'État. Elle pourrait ainsi bénéficier des financements de l'État avec la CAF.
 Dans ces conditions le projet présenté par la commune peut se décliner comme suit :

Déclaration du temps périscolaire auprès de la Direction Départementale de la Jeunesse et des Sports du Var

Effectif total maternels : 57	Inscrits aux TAP : 22
Effectif total élémentaires : 103	Inscrits aux TAP : 44

Besoins :

- 1 directeur permanent BPJEPS responsable de l'activité
- 2 animateurs en Maternelle (2 ATSEM MAD Mairie)
- 3 animateurs en Élémentaire (2 BAFA MAD Mairie – 1 animateur ODEL)

Soit :

- 1 directeur à 7h semaine plus 3h par mois de préparation et bilan	7050 €
- 1 animateur à 4h/semaine plus 2h/mois	4920 €
- Matériel : 350 € par atelier – 5 ateliers	1750 €
- Charges de gestion, assurances, téléphone	1550 €
- Préparation en amont 50 heures et déplacements	1650 €

Mise en place des groupes, réunions de préparation avec l'ensemble du personnel,
 Mise en place et gestion des projets d'activités.

TOTAL dépenses = 16 920 euros

Recettes prévisionnelles de la commune :

160 enf x 50 € = 8000 € Dotation État
 66 x 1.5 x 36 = 3564 € CAF
 66 x 1 x 36 = 2376 € Familles

TOTAL recettes = 13 940 euros

Considérant qu'il s'agit aujourd'hui pour le Conseil Municipal de valider un choix permettant de :

- répondre à l'attente des parents portée par un important travail de l'Association des Parents d'Élèves
- Mettre en place un dispositif cohérent, fiable et sécurisé
- De maîtriser le champ financier tant pour les familles que pour la Commune
- De s'inscrire dans la logique du choix confirmé par les Conseils d'Écoles de la Commune

Le Conseil Municipal porte son choix sur l'ODEL VAR.

Il autorise Monsieur le Maire à signer la convention afférente avec l'ODEL VAR.

Il autorise Monsieur le Maire à signer le PEDT entre la Commune et l'Éducation Nationale.

Les crédits sont prévus à l'article 6288 du Budget Communal.

Après en avoir délibéré le Conseil Municipal adopte à la majorité (16 pour, 3 abstentions) la présente délibération.

LA VIE AU VILLAGE



ANIMATION A L'AGENCE POSTALE

Toute la beauté de Sainte-Anastasia sur une enveloppe.

A vous de voter pour le visuel de Sainte-Anastasia qui figurera sur les enveloppes "Prêt-à-Poster" cet été !

La "Semaine du Plus" anime l'agence postale de Sainte-Anastasia.

Du **16 au 20 juin**, les habitants sont invités à choisir le visuel qui représentera le mieux la commune sur une enveloppe "Prêt-à-Poster". Le visuel qui remportera le plus de suffrages illustrera l'enveloppe commercialisée dans le courant de l'été.

Durant cette semaine, plusieurs animations permettront au public de rencontrer des interlocuteurs dédiés pour répondre à toutes les questions relatives au service de La Poste. Demandez le programme au sein de votre agence !

Mon Agence Postale
LA SEMAINE
DU PLUS



Sainte Anastasia sur Issole

Lundi 9 juin

Parking des Ferrages

VIDE-GRENIER

GRATUIT

Inscription obligatoire

Accueil Mairie

Renseignements : 04.94.69.64.40

Conception : Mairie de 81200 Ste Anastasia sur Issole

Agence Postale Communale

Nouveaux horaires d'ouverture

Lundi - Mardi de **08h30** à 12h00

Mercredi de 14h00 à 16h30

Jeudi - Vendredi de **08h30** à 12h00

Samedi de 09h00 à **12h00**



**BAR RESTAURANT
DES AMIS**
Cuisine familiale

Ouvert le midi du Mardi au Dimanche
le soir sur réservation

Spécialité Tête de Veau sauce gribiche
les 1er et 3ème jeudis du mois

Un café offert
sur
présentation
de ce coupon

23 rue Notre Dame
83136 Ste Anastasia
2ème entrée
(parking place des
Ferrages)
Tel : 04.94.37.50.01

ouvert le lundi 9 juin toute la journée

Journée scolaire du Patrimoine

Cet événement se déroulera dans notre commune le **vendredi 13 juin 2014** de 9h à 16h et sera organisé conjointement par la Mairie, les enseignants des deux écoles, les Inspections de l'Education Nationale de Garéoult, Brignoles et Saint-Maximin, mais aussi par le Syndicat mixte du Pays de la Provence Verte.

Lors de cette journée, des ateliers thématiques du Patrimoine de Ste-Anastasia ainsi que de nombreux stands d'expositions souvent interactifs (SIVED, Fédération de pêche, LPO, Musée des Gueules rouges, Association du Sentier des Planètes, ...) seront proposés à environ 500 élèves de ces trois circonscriptions + 120 de nos deux écoles. Ce sont d'ailleurs nos élèves qui animeront ces ateliers thématiques avec l'aide des parents d'élèves participants. Les ateliers thématiques seront disposés à différents lieux du village et les stands seront disposés sur la place de la gare. Tous les enfants se retrouveront au Pré de la Font pour un pique-nique convivial.

Nous nous excusons par avance des quelques désagréments que peut-être cette journée entraînera.

Les enseignants des deux écoles.

Journée du Patrimoine JOURNÉE SANS VOITURE !

Le **vendredi 13 juin** se déroulera à Sainte-Anastasia une journée du patrimoine organisée par l'Education Nationale et les écoles de Sainte-Anastasia.

La Commune apportera son concours à cette manifestation qui de 9h à 16h réunira environ 500 enfants dans les rues du village.

Pour des raisons évidentes de sécurité un arrêté d'interdiction de la circulation sera pris pour la durée prévue, c'est-à-dire dès l'arrivée des enfants et des organisateurs. Cet arrêté sera affiché et distribué aux riverains. La Police Municipale sera chargée de son application.

En l'attente de cette diffusion retenons que toute circulation sera interdite rue Notre Dame, rue de Provence, rue Général de Gaulle, rue Raynaud, et rue Alphonse Daudet.

Voilà donc une excellente occasion de tester notre volonté et notre capacité à la mettre en pratique. Faisons de cette journée des enfants une journée sans voitures, sans motos et sans vélomoteurs et retrouvons le chemin des parkings communaux, tous à proximité. Merci à tous.

Fête de la MUSIQUE

21 JUIN



The CALAMITY sisters

trio vocal RETRO / POP / SWING

21H

21H

spectacle gratuit

Les Ferrages - Place de la Mairie

S^{TE} ANASTASIE

Office de Tourisme
04.94.69.64.40

Lutte contre les bruits de voisinage arrêté préfectoral en date du 20/09/2002

Article 2 : Les travaux momentanés de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage tels que tondeuse à gazon à moteur thermique, tronçonneuse, perceuse, raboteuse ou scie mécanique ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Le stationnement dans le village

Revenons un instant sur le « douloureux » problème du stationnement automobile dans les rues du village (nous parlerons de la vitesse une autre fois).

S'il est bien un sujet qui passionne et divise c'est celui touchant aux sacro-saintes automobiles.

Aussi, afin de répondre avec sagesse aux uns et aux autres, rappelons que les lieux destinés par nature au stationnement automobile sont bien les parkings notamment celui des Ferrages. Et là il sera toujours possible si nécessaire d'en agrandir les surfaces.

Mais toujours pour satisfaire au mieux les riverains des rues du village, qui, à juste titre invoquent fréquemment les règles de sécurité incendie ou médicale, la police municipale recevra des consignes précises :

- elle devra verbaliser sans autre préavis ni avertissement les infractions de stationnement abusif, gênant ou dangereux ; et ceci de façon aléatoire tant de nuit que de jour dès lors qu'il s'agira de répondre aux dites contestations des riverains comme des usagers des rues de notre village.



Ste Anastasie sur Issole

MECHOUI

Dim. 22 juin à 13h

Place de la Gare



Rôtisserie le Phocéen de Lambesc

Animation : Jean-Max

18 €

Enfants jusqu'à 6 ans : 9 €

Inscription : Mairie 04.94.69.64.40

(les "Tasiens" sont inscrits en priorité jusqu'au 13/06)



Le P.L.U.

Le commissaire enquêteur a été désigné : M. L'HELGOUARC'H.

Les enquêtes publiques PLU et SDA (Schéma Directeur d'Assainissement) se dérouleront du 23/06 au 23/07 inclus. Je rappelle que ces dossiers seront consultables lors de cette période. Le commissaire enquêteur se tiendra à disposition du public lors de permanences en mairie les :

- Lundi 23/06 de 9h à 12h
- Mardi 01/07 de 9h à 12h
- Jeudi 10/07 de 9h à 12h
- Vendredi 18/07 de 9h à 12h
- Mercredi 23/07 de 13h30 à 16h30

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez nous joindre au 04.94.69.64.40.

Marcel LEPAGE, Adjoint Urbanisme



TRAVAUX DU MOIS

- Débroussaillage rues du village, parking des Ferrages, place de Naple, pré de la Font
- Nettoyage de deux locaux comité des fêtes, place de la Gare
- Préparation des élections européennes panneaux d'affichage + bureau de vote
- Pose de poteaux + chaînes accès gare
- Préparation et pose d'un entourage du container poubelles aux Vaux
- Désherbant parking + arboretum
- Réparation des poteaux métalliques à la poste
- Installation d'un passage piéton au chemin des Ferrages
- Préparation journée CM2 domaine de la Pésseguière

LA VIE ASSOCIATIVE

CLUB DES RANDONNEURS

En novembre dernier, les randonneurs relaiaient dans ce même bulletin l'arrivée de l'hiver avec les premières neiges sur Saint Quinis. Cette fois-ci c'est à la recherche de l'été qu'ils sont partis sur près de 15 kilomètres à travers l'île de Porquerolles et il était bien là.



Cette excellente nouvelle valait bien une photo devant le moulin du BONHEUR

Le Président, Christian TALLEU

La Société de Chasse l'AMICAL de Ste-Anastasia organise l'Assemblée Générale 2014

jeudi 5 juin à 18h

salle de l'ancienne mairie

Le Président, Michel SAUZEDE

CLUB DES CIGALES

Sorties :

N'oubliez pas, samedi 14 juin « Journée Tahitienne » au Billardier de Tourves – Prix par personne 60 € sur la base de 40 personnes comprenant le transport et le déjeuner (cochon de lait) et animation – Renseignements et réservations au 04 94 72 21 98 ou au 06 60 81 61 85

D'autres événements programmés : juillet « Musique médiévale au Thoronet », octobre « Rendez-vous avec les stars », novembre repas « fruits de mer » seront détaillés dans les prochains bulletins municipaux

Le séjour au Piémont sur 4 jours a été très apprécié ainsi que la journée à la Bambouseraie d'Anduze.

La Présidente



Hôtel au Piémont

SECOURS POPULAIRE

Dimanche 11 mai, le Secours populaire du Val d'Issole a organisé son premier défilé de mode à Ste Anastasia. Cette manifestation a remporté un vif succès en présence de M. le Maire et de nombreux habitants. Ce sont des vêtements de la boutique de Forcalqueiret qui étaient présentés, montrant ainsi la qualité et la diversité des vêtements vendus par le Secours populaire.

Il faut rappeler que la boutique est ouverte à **TOUS**, du mardi au samedi, les vêtements et objets peuvent être déposés ces mêmes jours et l'argent ainsi récolté sert intégralement à aider les familles en difficulté.

Venez donc faire des affaires, vous faire plaisir en faisant une bonne action !

Encore merci à toutes et à tous et à très bientôt.

Madeleine Furter Responsable et toute son équipe de Bénévoles



Défilé du Secours Populaire 11/05/2014

*Secours Populaire du Val d'Issole
13 av. de la Libération
83136 FORCALQUEIRET
Tel : 09.80.94.19.18 ou 06.50.88.50.10*

LA VIE ASSOCIATIVE

FOOTBALL CLUB

Samedi 10 Mai a eu lieu un premier tournoi de football à Flassans qui a rassemblé 7 clubs dont celui de notre village. 3 équipes étaient en lice : 1 équipe U6/U7 (enfants de 5 ans et 6 ans) et 2 équipes de U8/U9

(Enfants de 7 ans et 8 ans).

Durant cette journée, nos jeunes joueurs n'ont pas ménagé leurs efforts et ont participé vaillamment aux différents matchs. Leurs efforts se sont concrétisés par un match en finale pour l'une des équipes U8/U9 qui s'est classée 1ère ex aequo.

Cette journée a également été ponctuée par un concours de tir de penalty et la coupe a été remportée par l'un de nos U8/U9 : Joanes RAYOT SBROLLINI. Cette journée s'est terminée par une remise de récompenses pour tous les enfants. Nous tenons à féliciter, les entraîneurs pour leurs conseils et soutien, tous nos jeunes joueurs ainsi que les parents pour leur présence et leurs encouragements.

Un tournoi de foot pour les jeunes de l'IME a été organisé le Dimanche 01 juin 2014, au stade municipal. Le soleil été au rendez-vous et 12 jeunes de l'IME entouré des éducateurs (trices), de 8 entraîneurs vétérans et de leurs familles, ont pu disputer un tournoi de foot. Nous remercions M. le Maire et M. DUCHEMIN (responsable des sports) pour leur présence.

Nos prochaines manifestations nous promettent encore de bons moments avec l'Assemblée Générale le 13 Juin, le tournoi Vétérans le 28 Juin et la sortie de fin de saison le 29 Juin.



L'équipe du Football Club.



ARTS'TASIE FOIRE AUX CROUTES

Traditionnellement fixée au lundi de Pentecôte, c'est donc le 9 juin 2014 qu'aura lieu cette manifestation.

Elle se tiendra cette année à l'Arboretum, à côté du parking des Ferrages, dans un très joli cadre avec le village et le St Quinis en arrière-plan.

Plusieurs dizaines de peintres seront présents et y présenteront leurs œuvres. Un tableau sera réalisé collectivement sur place et une tombola désignera, en fin d'après-midi, celui ou celle qui aura la chance de gagner cette œuvre commune.

A 11h30, un apéritif sera offert par l'association.
Venez nombreux partager cette journée avec les artistes !

Le Président, Dominique Villain



CHORALE "CHANT ET AMITIÉ"

Le 6 avril nous avons comme chaque année, organisé un concert au profit de l'association RETINA France, qui œuvre pour la recherche en ophtalmologie.

Nous avons, ce jour-là, invité à se produire avec nous, la chorale "A travers chants" de Fayence, qui nous a présenté une belle interprétation de "La quête" de Jacques Brel.

Ce concert était l'occasion de recueillir des fonds. La générosité des spectateurs nous a permis de récolter la somme de 249.50€, reversée à Rétina France. Nous remercions les donateurs en son nom.

Nous avons aussi participé à la cérémonie de commémoration du 8 mai 1945, en interprétant le Chant des partisans et bien entendu, la Marseillaise, dans une version à trois voix.

L'activité de notre chorale va se poursuivre jusqu'à la fin du mois de juin. Après la pause des vacances, elle reprendra début septembre. Un concert est déjà prévu en novembre à Flayosc, où nous sommes invités par la chorale "Les Cigales".

Pour information, je rappelle que nos répétitions ont lieu tous les lundis, à 18h à la salle polyvalente et que nous accueillons tous les amateurs, débutants ou confirmés !

Le Président, Michel Bérenger

La Quintessence

et ses élèves

de Ste Anastasie et des Sénioraires de Gonfaron

Organisent un atelier

Yoga Nature

Au bord de l'Issole

Jeudi 05 juin à 10h

Pré de la Font - Sainte Anastasie

Mouvements - Méditation - Relaxation

RDV à 10h parking de la gare

Participation 8€

Rens: Pascale - 06.14.60.65.25

Commémoration officielle de la Victoire du 8 mai 1945



69ème anniversaire de la victoire du 8 mai 1945.
Un devoir de mémoire rendu par toutes les générations.
A Ste-Anastasia, comme sur l'ensemble du territoire, jeunes et moins jeunes se sont rassemblés autour du monument aux morts pour rendre hommage à ceux qui sont tombés pour la France.
Cette année encore, cette cérémonie a été l'occasion d'établir un lien social printanier au Café des Amis : un franc succès ! A.L.

ELECTIONS EUROPEENNES DU 25 MAI 2014

Résultats

Inscrits	1562	Blancs	16		
Abstentions	848	Nuls	8		
Votants	714	Exprimés	690	VOIX	%exp.
1 POUR LA FRANCE, AGIR EN EUROPE				114	16.5
2 FEMINISTES POUR UNE EUROPE SOLIDAIRE				2	0.3
3 ESPERANTO LANGUE COMMUNE EQUITABLE				2	0.3
4 PARTI PIRATE SUD-EST				0	0.0
5 COMMUNISTES				0	0.0
6 DEMOCRATIE REELLE				0	0.0
7 EUROPE ECOLOGIE				38	5.5
8 POUR UNE FRANCE ROYALE				0	0.0
9 REGIONS ET PEUPLES SOLIDAIRES				3	0.4
10 POUR UNE EUROPE UTILE				0	0.0
11 ALLIANCE ECOLOGISTE INDEPENDANTE				20	2.9
12 FAIRE ENTENDRE LE CAMP DES TRAVAILLEURS				5	0.7
13 FRONT NATIONAL				293	42.5
14 FORCE VIE				17	2.5
15 PLACE AU PEUPLE				28	4.1
16 PARTI FEDERALISTE EUROPEEN				0	0.0
17 UPR SUD-EST				3	0.4
18 NOUVELLE DONNE				20	2.9
19 UDI MODEM LES EUROPEENS				42	6.1
20 MAYAUD HORS BORDS				0	0.0
21 NOUS CITOYENS				11	1.6
22 DEBOUT LA FRANCE				32	4.6
23 CHOISIR NOTRE EUROPE				60	8.7

La Guinguette

Brignoles 15 Km
Toulon 30 Km

Spécialités pizza,
viandes à la braise...

Banquets,
communions, repas
d'affaires...

Ouvert le dimanche
midi et jours fériés

Fermé: mercredi soir
et tous les midis

depliant web:
www.europecartourisme.com/laguinguette



LES FESTIVITES A VENIR

Jeudi 03 juillet

EXPOSITION du 03 au 20 juillet
tous les jours de 15h à 18h
Artiste-Peintre : Franck PICAULT
Site Internet : www.franckpicault.fr
Vernissage le 04 juillet à 18h
Lieu : Salle Albert Garnier
(ancienne cave coopérative)

Lundi 14 juillet

Lieu : Les Ferrages - Place de la Mairie
(offert par la Municipalité)

11h30 **APERITIF PUBLIC : ANCHOIADE**
avec la participation de la chorale "Chant et Amitié"

21h30 **BAL POPULAIRE**
1ère partie : Musette
2ème partie : Soirée Fluo
par "Var animation"

FETE DE LA SAINT-JUST
(offerte par la Municipalité)

Vendredi 18 juillet

18h **AUBADE** dans les rues du village

21h30 **RETRAITE AUX FLAMBEAUX**
avec la Peña "Los Pescalunaires"
Départ : Place de la Gare

22h Spectacle **REVUE CABARET BURLESQUE**
par "Demoiselles Mi-Sticks"
Spectacle : "Silence ça tourne"
Lieu : Les Ferrages - Place de la Mairie

Samedi 19 juillet :

11h45 **APERITIF PUBLIC**
22h **BAL** - "Trio saxo" (rétro + actuel)
DJ AMSV

Dimanche 20 juillet

13h **AIOLI** préparé par St Max
Traiteur
+ animation dansante JEAN MAX
Prix / pers : 18 euros
Lieu : Place de la Gare
Uniquement sur inscription
Accueil Mairie 04.94.69.64.40

Lundi 21 juillet

20h **MOULES-FRITES**
Prix / pers : 15 euros
22h30 **FEU D'ARTIFICE**
BAL RETRO avec "STEPHANE"

Lieu : Les Ferrages - Place de la Mairie
Inscription en Mairie

Samedi 26 juillet

FOIRE ARTISANALE NOCTURNE
de 17h à 23h
Lieu : Les Ferrages - Place de la Mairie
Organisateur : "La Provenço Dou Terns Passa"
Renseignements et inscription :
Raphaël CASTALDO :
04.94.72.23.76
ou 06.14.37.21.19

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Jeudi 5 juin : * Yoga Quintessence 10h Pré de la Font
* AG Société de Chasse 18h ancienne mairie
Vendredi 6 juin : AG Badminton
18h salle polyvalente
Lundi 9 juin :
* Vide grenier Parking des Ferrages de 7h à 18h
* Foire aux croûtes Arboretum
Vendredi 13 juin :
* Journée du Patrimoine
* AG Football Club à 18h salle polyvalente
Samedi 14 juin : AG Danse Tasia
18h30 salle polyvalente
du 16 au 20 juin : Semaine de l'Agence Postale
(voir rubrique "la vie au village")
Samedi 21 juin : Concert Fête de la Musique Place
des Ferrages à 21h
Dim. 22 juin : * Méchoui place de la Gare 13h
* Festival des Majorettes Salle polyvalente
Vendredi 27 juin : Kermesse des Ecoles

Les poètes de Ste-Anastasia

Prémices printanières

Samedi quasi printanier
Calme, ensoleillé, ciel bleu
Un papillon jaune, le premier
Après un hiver pluvieux,
Courtise les fleurs des pruniers
- Fleurs blanches et abondantes -
Les jacinthes bleues, les premières,
Et des fleurs jaunes attirantes.
Bientôt d'autres papillons
De toutes couleurs apparaîtront,
Les arbres de vert se vêtiront.
Finie la tristesse de l'hiver,
Vive le printemps vêtu de vert
Et de mille autres couleurs
Merci aux oiseaux chanteurs
Et au ciel bleu enchanteur ...
Et tout cela ... c'est du bonheur !

Samedi 15 mars 2014

A présent : mi-avril :
Les arbres sont vêtus de vert
Les prés de fleurettes sont couverts
D'autres papillons jaunes sont là.
Rossignol bientôt chantera.

Les Petites Annonces

A VENDRE
SALON DE JARDIN en
FER FORGE (Fabrication 1938).
4 fauteuils. 2 chaises. Table ronde
diamètre 1.30 avec glace de
protection 6mm d'épaisseur.
Tel : 06.70.14.20.79

A VENDRE
-Four SEB Tubodelice chaleur
tournante dim. L54x140xH34 25 €
-Chargeur 12v Spécial Moto 15 €
-Abat jour grande dimension 15 €
-Lecteur DVD HDMI Marque
NEOM 15 €
-Lecteur DVD TOSHIBA 15 €
-Lecteur DVD Philips 15 €
-Enjoliveurs Mercedes 190 70 €
Tel : 04.94.72.24.01

A VENDRE salle à manger
moderne laquée saumon et blanc
table ovale avec rallonges
6 chaises - meuble TV TBE
Prix : 600 € Tel 06.65.21.21.83

Maman d'une petite fille habitant
à Ste Anastasia propose ses
services (garde d'enfants et
heures de ménage) semaine et
week-end.
Tel : 06.37.68.75.36

EVE COIFFURES

CYRILIA

103 15 rue République 03130 St AMANDIEUR 032014

TÉL : 04 94 72 29 45

NAVETTE GRATUITE

« CHANGEMENT D'HORAIRE
A PARTIR DU 01 JUILLET »

HORAIRES :

Mardi, Mercredi, jeudi :
De 09H30 à 12H00, de 13H30 à 18H00

Vendredi :
De 09H30 à 12H00, de 13H30 à 18H30
sur RDV entre 12H00 et 13H30

Samedi :
De 09H30 à 16H30

Mardi 15 avril 2014

Jeannette Carrière



Un incroyable talent ... récompensé !

Jeannette Carrière, vous nous faites le plaisir, chaque mois, de nous offrir l'un de vos poèmes...
Nous sommes particulièrement heureux d'accompagner celui du mois d'Avril, de toutes nos félicitations pour le prix d'excellence qui vous a été remis à Martigues, le 12 avril, dans le cadre du concours « La poésie, clé de tous les arts ». C'est un très grand honneur pour tous les Saint-Anastasiens. Merci Madame. AL.

Le carnet de Sainte-Anastasia

Naissances : Nous avons le plaisir de vous annoncer les naissances de Layvin RAÏO né le 31 avril 2014 et de Ayman ADDOU né le 3 mai 2014. Toutes nos félicitations aux nouveaux parents.

Mariages : C'est avec plaisir que nous vous annonçons le mariage de Madame MICHEL Catherine et de Monsieur BALLOUARD Jean-Marie célébré le 10 mai 2014 ainsi que le mariage de Madame TIFRA Ambre et de Monsieur HERVET Kevin célébré le 17 mai 2014.

Nous présentons toutes nos félicitations aux heureux époux.

Décès : Nous avons le regret de vous annoncer le décès de Monsieur GONNET Jean-Louis survenu le 4 mai 2014. Nous présentons toutes nos condoléances à sa famille.